

**LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2023**

- **Délibération n° 1 – Admissions en non-valeur**

Approbation de passer en effacement de créances un montant total de 550,55 €.

- **Délibération n° 2 – Subvention exceptionnelle**

Approbation du versement d'une subvention d'un montant de 300 € à l'AFM Téléthon.

- **Délibération n° 3 – Autorisation de programme pour les travaux d'éclairage public**

Approbation de la création d'une autorisation de programme pour la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public 3^e tranche, pour un montant total de 87 498,00 € répartis comme suit : 12 775 € en 2023 et 74 723 € en 2024.

- **Délibération n° 4 – Proposition d'achat de terrains rue Daniel Archaimbault**

Approbation d'acquérir, en l'état, les parcelles AI n° 7, 8, 178, 242, 246 et 248, appartenant à la société coopérative agricole Terre Atlantique, pour un euro symbolique.

- **Délibération n° 5 – Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (AVDHAS)**

Approbation d'adhérer à la prestation d'accompagnement et de conseil dénommée « Dispositif de signalement », proposée par le CDG79.

- **Délibération n° 6 – Création d'un poste dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité à la médiathèque**

Approbation de créer un emploi non permanent à temps non complet à 28h, au grade d'adjoint d'animation, à compter du 1er janvier 2024, pour la réalisation d'animations auprès des écoles et du public dans le cadre du transfert des locaux de la médiathèque.

- **Délibération n° 7 – Commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) – Désignation d'un suppléant**

Approbation de nommer M. Frédéric BERTHONNEAU membre suppléant pour siéger au sein de la CLECT de la communauté de communes Mellois en Poitou.

- **Délibération n° 8 – Rapport d'activité du Syndicat Mixte BV SN**

Vu le rapport sur l'activité du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise pour l'année 2022, le conseil municipal en a discuté et n'a formulé aucune remarque.

- **Délibération n° 9 – Rapport d'activité 2022 de la communauté de communes Mellois en Poitou**

Vu le rapport sur l'activité de la communauté de communes Mellois en Poitou pour l'année 2022, le conseil municipal en a discuté et n'a formulé aucune remarque.